

Procès-verbal de la 2e assemblée générale du groupe forestier Noir Bois - Chételay

28 octobre 2021
Présidence Othmar Fringeli

Séance convoquée via le courrier aux membres du 8 octobre 2021.

Ordre du jour :

1. Ouverture, salutations
2. Nomination des scrutateurs
3. Approbation du PV de l'assemblée générale du 27 février 2020
4. Rapport du président
5. Finances
 - a) Présentation des comptes 2020
 - b) Rapport des vérificateurs
 - c) Approbation des comptes
6. Budget 2021
7. Budget 2022
8. Comité, démissions, nominations
9. Activités 2022
10. Rapport du garde, état sanitaire et situation du marché
11. Intervention de Pascal Koller, collaborateur de l'Office de l'Environnement RCJU
12. Divers

1 Ouverture, salutations

Le président ouvre la séance à 20h01 par les salutations à tous les membres présents et en particulier à Aubin Montavon, représentant de la commune de Courtételle et à Pascal Kohler, collaborateur au domaine forêt de l'Office de l'environnement. La commune de Courtételle est remerciée pour la mise à disposition des locaux.

Selon la liste des présences, 11 membres assistent à cette seconde assemblée du groupement forestier. 15 membres se sont excusés de ne pouvoir participer : Aubry Olivier, Aubry René, Madame Babey Lucie pour Babey Michel, Büchel Martin et Suzanne, Crétin Josse, Crevoisier Jean-René, Marmi Pascal (représentant de la dote curale), Membrez Jean-Bernard, Kaufmann Jean-Pierre, Loriol Philippe, Membrez Bernard, Ory Josy, Parrat Equey Béatrice, Willemin Roland.

Aucune modification de l'ordre du jour n'est demandée.

2 Nomination des scrutateurs

Au vu de la taille de l'assemblée, un seul scrutateur est nommé. Il s'agit de Claude Bandelier.

3 Approbation du PV de l'assemblée générale du 27 février 2020

Le procès-verbal de la 1^{ère} assemblée générale est lu par le président. Aucune remarque ni question ne sont formulées par les membres présents qui l'acceptent à l'unanimité.

4 Rapport du président

Le président présente son rapport annuel pour l'année 2020-2021 chamboulée par la pandémie. Les points principaux figurent ci-dessous :

- Le comité s'est réuni à 3 reprises.
- Une lettre d'information aux membres a été élaborée et envoyée au mois de mars.
- Les travaux suivants ont été attribués :
 - Entretien des voies d'eau pour un montant de CHF 2014.-
 - Éparage des chemins pour un montant de CHF 1163.-
- Etat des engagements :
 - Dépenses engagées à ce jour, CHF 3177.-
 - Budget, CHF 2100.-
 - Réserve pour les travaux 2020 reportés en 2021, CHF 1235.-
 - Disponibilités pour les travaux 2021, CHF 3335.-
- Travaux encore à réaliser en 2021 : Nivelier les quelques nids de poules sur les chemins.

Deux problèmes sont pendants :

1. Les listes des membres qui sont fournies par les communes sont encore à clarifier.
2. La facturation par la commune de Haute-Sorne et le transfert sont en retard.

Des informations sont données au sujet de la route amenant chez Les Pics qui est en finalisation.

5 Finances

a Présentation des comptes 2020

Les comptes couvrent l'année 2020 et sont présentés par Gérald Fringeli (secrétaire-caissier). Ils présentent un excédent de 1'922.60 CHF.

Le caissier informe que certains postes sont encore en attente :

- Les versements de la commune de Haute-Sorne pour 2019 et 2020 sont en attente (actifs transitoires).
- Les jetons de présence du comité et des travaux d'éparage doivent encore être payés (passifs transitoires).

b Rapport des vérificateurs

M. Francis Cortat et M. Jean Joliat, vérificateurs des comptes, ont vérifié les comptes pour l'exercice 2020 et font la lecture du rapport des vérificateurs.

c Approbation des comptes

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

6 Budget 2021

Lors de la 1^{ère} assemblée générale, aucun budget n'avait pu être présenté au vu de la jeunesse du groupement forestier. La pandémie ayant chamboulé l'année 2020 et repoussée la seconde assemblée, les budgets 2021 et 2022 sont donc présentés conjointement puisqu'identiques.

Le budget 2021 est approuvé à l'unanimité.

7 Budget 2022

Le budget 2022 est approuvé à l'unanimité (cf. ci-dessus).

8 Comité, démissions, nominations

Bernard Queloz a fait part de sa démission du comité du groupement pour des raisons personnelles. Sa démission est acceptée à l'unanimité par l'assemblée.

Le comité propose Aubin Montavon, conseiller communal à Courtételle, pour compléter le comité lequel est nommé à l'unanimité et par applaudissement de l'assemblée.

9 Activités 2022

Au vu de la situation sanitaire très instable, aucune activité ne peut être prévue pour l'heure. La 3^e assemblée générale sera fixée au printemps 2022 selon l'évolution de la situation.

10 Rapport du garde, état sanitaire et situation du marché

Josse Crétin, garde-forestier au triages Rangiers-Haute Sorne et successeur de Marcel Mahon, est malheureusement en quarantaine et ne peut pas présenter son rapport à l'assemblée. Son rapport sera disponible sur le site internet du groupement (www.courtetelle.ch > Administration > Nature et forêt > Communauté de gestion du Noir Bois – Chételay).

11 Intervention de Pascal Koller, collaborateur de l'Office de l'Environnement RCJU

Pascal Kohler présente la situation des subventions au niveau cantonal pour les propriétaires forestiers ainsi que les motions « Hêche » et « Fässler » au niveau fédéral qui visent à augmenter les moyens disponibles pour soutenir la forêt en vue de contenir les impacts des changements climatiques. Les grandes lignes de la sylviculture, dite adaptative, sont également présentée. Ce mode de sylviculture vise à créer des peuplements résistants aux changements du climat annoncés.

La seconde partie de sa présentation a permis aux membres du groupement présents de découvrir la plantation de 850 arbres sur une placette expérimentales du WSL au Jura. Cette plantation vise à déterminer quelles essences seront les plus à même de garantir des peuplements de qualité aux générations futures.

M. Kohler termine sa présentation en conseillant à tout propriétaire forestier de se laisser conseiller par des professionnels lors de toute intervention. Les gardes forestiers sont formés et à même de fournir les conseils nécessaires afin que le résultat des interventions soit le plus durable possible.

12 Divers

a Remerciements à Monsieur Bernard Queloz

Bernard a participé à la mise en place du groupement et a fait partie de notre comité depuis sa constitution. De par ses connaissances professionnelles, Bernard, était la personne idéale pour nous éclairer et nous guider sur les éléments à connaître pour mener à bien nos premières activités.

Le président remercie Bernard Queloz pour les services rendus au groupement et lui remet un présent sous les applaudissements de l'assemblée.

La séance est levée à 20h41.

Delémont, le 18 janvier 2022 / Gérald Fringeli